

Bio Suisse et sa politique d'importation

Mémo pour producteurs et entreprises de transformation et/ou de commerce étrangers (version 01/2019)

Qui est Bio Suisse?

- Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon.
- Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts d'env. 6'400 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon.
- Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse.
- Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse.
- Plus de 920 entreprises de transformation et de commercialisation ont passé un contrat de licence avec Bio Suisse (contrat pour l'utilisation du label).
- Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative.

Les principales missions de Bio Suisse

- Représentation des intérêts des paysannes et des paysans bio
- Ouverture et coordination du marché pour l'agriculture biologique suisse
- Marketing et communication
- Information et relations publiques
- Directives: poursuite du développement et assurance-qualité

La politique d'importation

Bio Suisse n'accorde son label à des produits importés que s'ils satisfont aux sévères conditions relatives à la politique commerciale ainsi qu'à de strictes dispositions techniques et écologiques:

- Principe fondamental: seules les denrées qui ne sont pas du tout cultivées ou pas produites en quantité suffisante par les paysans biologiques suisses peuvent être importées.
- Les importations doivent provenir en priorité de pays limitrophes ou proches.
- La transformation a lieu en Suisse pour autant que cette mesure soit possible et judicieuse.
- L'importation de produits frais d'outre-mer est proscrite (à l'exception des denrées qui ne peuvent être cultivées en Europe pour des raisons climatiques).
- Le transport aérien est interdit
- Les flux des marchandises sont strictement contrôlés (la traçabilité est vérifiée pour chaque produit jusqu'à l'entreprise agricole ou de production).
- Le Cahier des charges de Bio Suisse est respecté

Les racines de Bio Suisse

Déjà peu de temps après la création de la culture biodynamique par Rudolf Steiner (en 1924), des entreprises agricoles utilisèrent ses méthodes en Suisse. Au cours des années quarante, Hans Müller développa la culture organobiologique, convainquit les paysans de l'importance de la fertilité du sol et enracina dans la production agricole les notions d'exploitation durable grâce aux cycles de production fermés. En 1974, des représentants avisés de ces deux méthodes agricoles fondèrent l'Institut de recherche pour l'agriculture biologique (IRAB/FiBL) afin d'étayer scientifiquement les observations des pionniers de la culture biologique.

L'ère contemporaine de l'agriculture biologique a commencé en 1981 avec la fondation de l'Association suisse des organisations d'agriculture biologique (Bio Suisse). Les premières directives communes relatives aux méthodes agricoles datent de la même année, tout comme l'adoption du Bourgeon comme marque déposée pour distinguer la production biologique contrôlée.

Le marché suisse des produits bio et l'organisation Bio Suisse ont enregistré une forte croissance au cours des dernières années. En 2017, plus de 13% de l'ensemble des exploitations agricoles suisses et environ 95 % des entreprises agricoles biologiques suisses sont certifiées selon le Cahier des charges de Bio Suisse.

Le Bourgeon est une marque appréciée avec une haute crédibilité et une popularité considérable auprès des consommateurs et consommatrices Suisses.